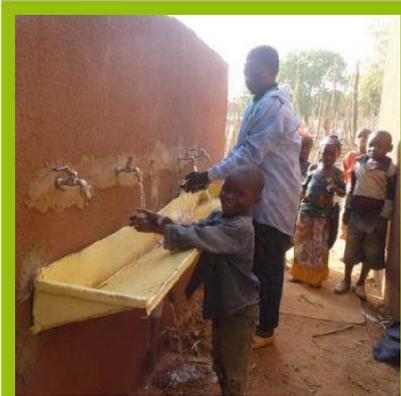


ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Mamassoni : les latrines du dispensaire.



AGGLO
de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
DU BASSIN DE BRIVE

Préambule :

*La loi n° 2005-95 dite « **Loi Oudin – Santini** » prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale peuvent consacrer une partie de leur budget à des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de **1%** des ressources affectées aux budgets de ces services, c'est-à-dire des recettes liées à la facturation de l'eau et de l'assainissement aux abonnés et aux collectivités interconnectées.*

Par délibération en date du 17 novembre 2014, l'Agglo de Brive a décidé de soutenir des projets au titre des actions de solidarité internationale et de consacrer annuellement **0,1% des recettes** des services d'eau et d'assainissement à ce type d'actions soit environ 10 000 €/an.

Répartition 2021 :

	<i>4 500 € sur budget Eau</i>
	<i>5 000 € sur budget Assainissement</i>

Synthèse globale :

A ce jour, 16 projets ont été soutenus par l'Agglo de Brive depuis 2015 → soit 58 200€ :

11 sont achevés (*39 500€ ont été versés aux associations*) ;

5 sont en cours (*18 700€ sont engagés, en attente de versement*).

La Direction de la protection de la ressource en Eau de l'Agglo de Brive propose les projets éligibles aux élus du Pôle Développement Durable, puis assure ensuite le suivi des opérations et de la bonne utilisation des fonds, conjointement avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui co-subsventionne les projets (dans la majeure partie des cas).

Tous ces projets présentent :

Un volet sanitaire (création de réseaux d'adduction, de stockages, de bornes fontaines...),

Un volet environnemental (création de latrines, de systèmes d'irrigation goutte-à-goutte...),

Un volet socio-économique (développement des surfaces cultivables, création d'emplois, participation et implication des populations locales...).

Associations partenaires :

	Nombre de projets soutenus	Budget alloué	Pays concernés
Brive-Sikasso	5	15 500€	Mali (2015, 2016, 2017, 2019)
Padem	4	4 900€	Mongolie (2016, 2017 et 2020) ; Kenya (2017)
Dynam'Eau	2	9 000€	Maroc (2019) ; Togo (2020)
Action contre la Faim	1	10 000€	Indonésie (2015)
Aquassistance	1	8 100€	Laos (2018)
Solidarités International	1	4 500€	Liban (2017)
Inter'Aide	1	3 900€	Guinée (2020)
Malemort-Sakal	1	2 300€	Sénégal (2015)
Total		58 200€	

A noter : L'Agglo de Brive reste peu sollicitée → [afin d'écouler son budget annuel...] en 2019 et 2020, la CABB a pris contact avec l'AEAG afin de se mettre en relation avec des ONG ayant des projets en cours pour lesquels des financements étaient manquants.

[Détails](#)



Opératrice du jumelage-coopération entre les villes de Brive et Sikasso (MALI)
Multi conventionnée

ACTIONS autour de 3 axes :

- éducation et culture
- santé
- économie et services dont accès à l'eau et hygiène.

LATRINES

Dernière réalisation 1 bloc de 3 latrines à l'école B1, en complément de la construction de 2 classes



Réalisations précédentes et sur des modèles similaires: blocs de latrines dans les CSCom de Mancourani, Wayerema 2, Mamassoni et les écoles de Flazambougou.

SANITAIRES

Réalisation « exemplaire » à l'hôtel de Ville de Sikasso



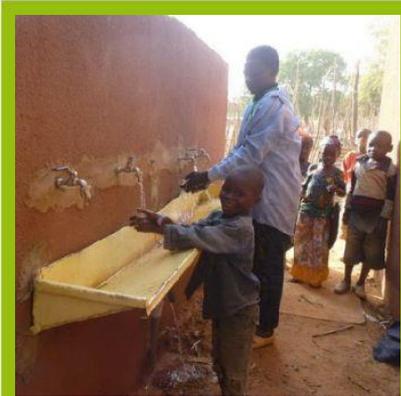
FORAGES

Réalisation en 2019 de 3 forages dans 3 villages ruraux avec fourniture de pompes manuelles et mise en place d'un comité de gestion et formation à la préservation de la ressource et à la gestion technique



METHODOLOGIE

- Identification des besoins en amont avec partenaires maliens autour de l'association interface TERIYA
- Analyse à Brive par Brive-Sikasso
- Recherche financement et partenariat multiple
- Mise en œuvre et suivi.



Mamassoni : les latrines du dispensaire.



*MERCI DE VOTRE
ATTENTION*